VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George C. Bright vs Mme veuve J. W. Gurley Sr et als—Cour Civile de District, Division C—Dossier No 82 723.

SOUS ET EN VERTU d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire intitulée: Geo. C. Bright vs Mme veuve J. W. Gurley Sr, et als, dossier No 82 723, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, soussigné, rendu et lu en cour ouverte le 13 juin 1907, et signé en cour ouverte le 19 juin 1907, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre d'une forme irrégulière ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., le dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sept ème District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Monroe, Léonidas, Pear (autrefois Dix neuvième) et Deverd, du Canal du Nouveau Bassin et la Chemin Cequillé, 274 pieds 9 pouces à la rue Deverd, 251 pieds 3 pouces et 8 lignes à la rue Monroe, 241 pieds 1 pouce et 5 lignes à la rue Pear et 117 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 6 juin 1904 annexé à un acte passé devant Andrew H. Wilson, notaire, le 28 novembre 1904.

2° Un certain lot de terre portant le numéro municipal 1721 rue Carondelet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., le dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 244 borné par les rues Carondelet, Perymnia, Baronne et Euterpe, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet, par une profondeur de 180 pieds et est borné dans le fond par une aliée de 10 pieds de largeur en commun avec ledit lot et autres s'ouvrant sur la rue Perymnia, et étant le tout du lot No 4, en conformité avec un certain plan, dressé par Charles Schnandar, le 10 avril 1866, une copie de ce lot est annexé à un acte passé devant Théodore Guyot, aussi notaire, le 19 avril 1886.

3° Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 284 borné par les rues Gravier, S. Rempart, Drayades et Commune (maintenant Laronde Tulane). Ledits lots sont désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par Pilié & De Feudly ingénieur civils, daté le 16 avril 1906, et mesurant chacun comme suit, à savoir: le lot No 1 mesurant 18 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier, 17 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la fond, par une profondeur et façades à la rue S. Rempart de 73 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé de 58 pieds 4 pouce à une ligne à un angle droit s'étendant 35 pouces vers la rue S. Rempart, de la 15 pieds 9 pouces et 4 lignes à la ligne du fond. Le morceau de terre est rentrant au coin du fond du lot et dessus mesurant cinq pieds de face à la rue S. Rempart par une profondeur de 9 pieds 8 pouces, et comprenant et vendu avec ledit lot No 1, et le dit lot No 2 mesurant 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier; 25 pieds 2 pouces et 4 lignes dans le fond, par un profondeur de 76 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté plus près de la rue Drayades et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 1 de 58 pieds 4 pouces à une ligne à un angle droit courant vers la rue S. Rempart et mesurant 25 pouces, de là sur une ligne à un angle droit à la ligne dernièrement décrite 18 pieds 9 pouces et 4 lignes. L'aliée empiétant sur le lot No 4, s'ouvrant à la rue S. Rempart est en commun avec ledit lot 2 et 4 ayant la même dimension et mesurant 2 pieds 6 pouces à la rue S. Rempart par une profondeur de 33 pieds 10 pouces, le tout d'après le plan ci dessus mentionné.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Intrafoie (Circus), Gravier, Bassin (autrefois St John) et Commune désigné comme No 299, mesurant 47 pieds de face à la rue Rempart par une profondeur de 94 pieds 4 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Commune, de la 25 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Rempart et courant vers la rue Gravier, de la 35 pieds 11 pouces sur une ligne parallèle à la rue Commune et courant vers la rue Bassin, de la 15 pieds 7 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Rempart et courant vers la rue Gravier, de la 68 pieds 7 pouces sur une ligne parallèle à la rue Gravier et courant vers la rue Rempart, de la 16 pieds 6 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Rempart et courant vers la rue Gravier, de la 120 pieds à la rue Rempart, ligne de profondeur la plus près de la rue Gravier, le tout plus ou moins d'après la mesure. Une petite étendue de terre dans le fond maintenant mesurant plus ou moins comme suit, à savoir: 62 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne parallèle à la rue Commune, de là 12 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue Rempart et courant vers la rue Gravier, de 37 pieds 4 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Gravier et courant vers la rue Rempart, dans le tout 1 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Rempart. La portion de terre ci dessus décrite, formant partie d'une plus grande portion de terre désignée par la lettre F sur un devis d'arpentage fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 6 mai 1841, annexé à un acte de partage, pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 15 octobre 1881, d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant C. Pollock, notaire le 16 septembre 1823.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, connu comme les numéros municipaux 217 et 223 S. Rempart, dans l'îlet borné par les rues S. Rempart, Gravier, Hesslin et Commune, connu comme l'îlet 299 dans le Premier District de cette ville. Le dit lot est désigné par la lettre G sur un devis et certificat d'arpentage fait par De Armas, voyer, le 6 mai 1841 annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire le 15 octobre 1881 et mesurant d'après cela 41 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue S. Rempart par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est composé du tout du lot original E et d'une portion du lot original D, mesurant 11 pieds 9 pouces et 4 lignes par 120 pieds.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., le dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Rempart, Gravier. Tu une (autrefois Commune) et Bassin, ledit lot est désigné par la lettre K sur un plan de D Hemécourt, et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 11 pouces et 4 lignes à la rue Rempart, 60 pieds et 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté près de la rue Gravier sur une ligne perpendiculaire à la rue Rempart, à laquelle distance le lot s'élargit de 9 pouces, et alors une deuxième profondeur en une ligne oblique, presque parallèle à la rue Gravier, de 80 pieds et 6 pouces, et 40 pieds 4 pouces sur une première profondeur, sur la ligne du côté opposé, quand ledit lot se rétrécissant de 6 pouces et courant sur une deuxième profondeur de 79 pieds, 8 pouces et 4 lignes à la ligne du fond, laquelle mesure 15 pieds, 9 pouces et 4 lignes de largeur sur une aliée, laquelle aliée s'ouvrant à la rue Gravier.

7° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits passages, etc., qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte dans le carré d'îlet borné par les rues Rempart, Gravier, Commune et Bassin, lequel lot mesure d'après un plan d'arpentage d'Edgar Pilié annexé à un acte passé pardevant J. C. Hendricks notaire, le 9 décembre 1901, comme suit: 25 pieds de façade rue des Remparts sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Commune (ou avenue Tulane) de 119 pieds 7 pouces, 6 lignes, à un point où ledit terrain se joint à une aliée commune à l'arrière, ledit terrain une profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, comme suit: Commençant à un point 52 pieds, 5 pouces et 4 lignes du coin des rues Gravier et Rempart, il a une première profondeur de 40 pieds 4 pouces à quel point il s'élargit de 6 pouces plus à une seconde profondeur de 79 pieds 2 pouces 6 lignes, où il atteint ladite aliée commune à l'arrière; le dit terrain mesure 24 pieds 3 pouces à sa limite inférieure le long de ladite aliée commune: ladite aliée commune à l'arrière de ladite propriété est large de 9 pieds 10 pouces et est en servitude commune pour toutes ces propriétés et celles adjacentes.

Les propriétés décrites en sixième et en septième lieu seront vendues ensemble.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, révisés à la convenance des vendeurs, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, l'intérêt payable annuellement et la partie à crédit, s'il y en a garantie par les clauses de sécurité d'hypothèque spéciale contenues dans les actes de vente à crédit en la ville de la Nouvelle Orléans, comprenant la clause de non aliénation, décharge d'évaluation et la citation, confession de jugement et procès exécutoires, de même que les clauses usuelles quant aux taxes à l'assurance et aux honoraires d'avocat, l'acquéreur en les acquéreurs devant avoir droit au loyer de la propriété seulement à partir du jour où l'acte de vente est signé, et tous les certificats nécessaires devant tous être payés par l'acquéreur. Les taxes de 1907 seront payées une moitié par les vendeurs, l'autre moitié par les acquéreurs. Toutes les ventes sujettes aux bans actuels. Les acquéreurs devront payer pour les actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, et feront un dépôt de dix pour cent sur les prix d'achat au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

13 jui—13 14 21 28—août 4 11 15

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

E. S. COBB

Laiterie Shamrock, à l'encan, jeudi 15 août 1907, à 11 a. m., la propriété de John Lacoste, 3418 avenue Washington.

La propriété comme suit sera vendue: 85 vaches, 3 veaux, 1 taureau, 3 chevaux 1 wagon à lait 1 wagon à fourrages, 1 jumper, 2 jeux de harnais, 3 sages, 1 glacière 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Tout à sommes de $100 00 ou au-dessous comptant; et les sommes au dessus de $100 00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Prenez les chars Coliséé pour aller à la vente.

4 août—4 11 14 15 E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Avec Terrain Spacieux,

2518-20 rue Willow, près Troisième.

Laura Laverta Taylor, femme de William Taylor, versus Minerva Mitchel et al.

No 83,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet—LE JEUDI, le 12 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 1er août 1907 et lu et signé en cour ouverte le 7 août 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, en de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow (autrefois Martens) Ula A, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit lot, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (anciennement Martens) par 140 pieds et 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec cuisine dans le fond, etc. Le revêtissage s'améliore rapidement et contient toutes les commodités, tels que marches, dégâts et écoles.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur, l'acte de vente au frais des acquéreurs, pardevant Jno. G. Eustis, notaire l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis F. Bryant et Geo. W. Kendall, avocats. 11 août—11 18 25—sept 1 8 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Barthet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83 409—Division B—Attendu que Adolfe Dugué administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Barthet, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.

14 août—1f

Succession de Charles Moreau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83.405—Division D—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Moreau, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.

14 août—1f

Succession de Edward Linn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83.377—Division C — Attendu que Mme Margaret O'Meare, veuve de Edward Linn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Linn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCleskey & Benedict, avocats. 7 août—7 11 16

Succession de Mme Agnes J. Ong, veuve de J. G. Ong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83 333—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary E. Edwards, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin T. Waldo avocat. 13 août—13 18 22

Succession de Joseph O. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 81,521 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julie E. Théard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—E. N. Whitemore, avocat.

7 août—7 11 16

Bulletin Financier.

Mardi, 13 août 1907.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....	$7,985,900 00	$1,099,428 00
Même temps la semaine dernière.....	$6,968,575 00	$948,769 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel....7 à 8 per cent
do A1 ....6 à 8
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Prêts sur garanties collatérales à terme...5 à 8
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Papier hypothécaire.....6 à 8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45 à 45½
Sols péruviens..... 41 à 42
Pesos chiliens..... 41 à 42
New York—
Taux de l'argent.....
Londres—
Taux de la Banque d'Angleterre.....4 0/0
Consols pour l'argent 81⅝
Pour accompte 81¾
Paris—
Rentes 94 87½

Argent en lingots, par once—Londres 31 11/16

CHANGE.

Le STERLING est calme.
Commercial, 60 jours...4 81¾
Traites de banques, à vue.....4 87⅛
Les FRANCS sont calmes.
Traites de commerce, 60 jours.....5.21⅞ less 1/16
Traites de banques, à vue.....5.16¼
REICHSMARKS—Calmes.
Commercial, 60 jours.....94
Traites de banques, à vue..95¼
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est facile.
Traites de commerce 75c à $1 00 d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime.

Ventes à la Bourse de la Nouvelle Orléans.

Avant de 10 A. M.

25 actions N O Land Co	24½
25 actions N O Land Co	24
10 actions Central Savings	130
235 actions N O Rwys com	19¼

Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.

$1,000 Louisiana 4s	99¼
70 actions N O Rwys com	19
$1,000 Orleans RR 2d mort	100
10 actions N O Rwys pref	63¼
$1,000 N O City and Lake 5s	106
$1,000 N. O. City RR gen mort	106½
$500 Louisiana 4s	99½
75 actions N O Rwys pref	63¼
50 actions N O Rwys com	19

Appel de 2 P. M.

41 actions Central Savings	130
25 actions N O Rwys pref	63¼
$5,000 City 4s	106½
$1,000 Bons à prime	331

Après appel de 2 P. M.

$7,000 N O Rwys 4½ Bds	77½
150 actions N O Rwys pref	63
$5,000 City 4s	106½

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du "N. O. Stock Exchange".

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Orleans	100	185	....
Canal - Louisiana Bk & T. Co	100	164	170
Central Trust & Sav. Bk	100	130	....
Citizens'	100	190	....
Colonial Bank & T.	10	9	....
Cosmopolitan B. & T.	20	18½	....
Commercial Germania Trust & Sav	100	400	....
Commercial National	100	315	....
German - American National	100	163	166
German - American Savings	100	120	125
Hibernia Bank and Trust	100	570	....
Interstate Trust & Bkg Co	100	193	....
Merchants Nat'l	100	....	99
Metropolitan	100	....	....
Morgan State Bk	50	....	....
New Orleans Nat	100	200	....
People's Svg Trust & Bkg Co	100	114	....
State National	100	400	....
Teutonia	100	140	....
United States Sav	100	200	....
Whitney Central	100	225	....
Compagnies d'assurance.			
Germania	100	85	100
Hibernia	100	195	....
Lafayette	100	....	235
Mechanic and Traders'	110	110	....
Southern	100	140	....
Sun	146	120	140
Teutonia	100	115	130
Chemins de fer.			
Birmingham Ry L. & Pow. Co. pref	100	85	90
do do com.		....	....
Little Rock Ry & El. Co. pref	100	....	....
do com	100	....	....
Memphis Ry pref.		....	....
do do com.		....	....
Nashville Ry & Light Co. pref	100	68	71
do do com	100	26	28
N. O. Rlwys pref	100	63	63¼
do do com.		18¾	19¼
Actions diverses.			
Carrollton Land Co., Ltd	100	....	....
C. C. Slaughter Y. & S. H. Co	50	....	24
Cumb. T. & T. Co	100	....	....
D. H. Holmes Co	100	135	164
Electric pref	100	....	....
Equitable Real	100	220	....
Frescovilla Rlty	100	170	....
French Opera		....	....
Houston L. & P. pref		....	....
Maison Blanche	100	80	....
National Rlty	10	12	....
N. O. Brewing pref	100	....	....
do do com	100	....	....
N. O. D. Dock Co	100	109	....
N. O. Land Co	10	33¼	....
N.O. Water Supply	100	33	40
Suburban Rlty	10	....	11
Tecopa Consolidated Mining Co		....	....
United Fruit Co	100	110	....
Adler Weinberger S. S. Co	100	....	....
Cotton Exchange	200	....	....
Hunter Canal Co. of N. O	100	....	....
Importers' Bonded Warehouse	100	....	....
Louisiana Nav. & Fish. Co. Ltd	100	....	....
Metairie Cemetery Association	100	....	....
Mylies Salt Co pref	100	....	....
do do do com	100	....	....
N. O. Auction Ex. Ltd	500	....	....
N.O. Board of Trade	100	....	....
N. O. Cold Storage Co. Ltd	100	....	....
Standard Guano & Ch. Mfg Co	100	....	....
Sugar Exchange	250	....	....
Sourn States Land & Timber Co	100	....	....
Teutonia Loan & Building Co	100	....	....

Bons divers.

U. S. 4s, 1925	....	....
do 3s 1918	....	....
Louisiana 4s	....	100
City Premium Bonds	230	231½
Drawn Premiums	....	....
City Premium Numbers	....	....
City 4s	100	100½
Public Imp. Bonds	100	....
Floating Debt 4s	....	....
Judicial Ex. Fund 4s	....	....
Sevens, gold		....
Atchafalaya District	109	....
Bossier do	....	....
Caddo do 5s	....	....
Caddo do 6s	104	....
Fifth District 1950, 5s	....	....
do do 1952, 5s	....	....
do do 1954, 5s	....	....
Lafourche District	109	....
Lake Borgne District 6s	101	....
do do 5s	105	....
Orleans do	101	....
Plaquemines P. do E. B.	....	....
Pontchartrain District 20 years, C	105	....
Pontchartrain District 50 years, D	120	....
Red River, A. & Bayou Bœuf District	....	....
Red River, A. & Bayou Bœuf Dis. 5s, Series C	....	....
Tensas Basin District	....	....
Beaumont Trac. 5s	70	....
Bghm Ry L. & P. Co. 5s	....	....
do do do 4½s	89	....
Canal & Claib. R. R. 1st mort., gold	120	....
Little Rock Ry. 5s	97½	....
Nashville Ry, 5s	96½	97½
N. O. City & L. R. R. Co. 1st mort., gold	....	108½
N. O. City R. R. gen'l mort., gold	....	....
N. O. Carrollton R. R. 5s, gold	104½	....
N. O Power House Bds	....	....
N. O. Rwys Co. 4½ per cent	77¼	78
N. O. Trac. Co. Pow. H. bds, gold, 6s	....	....
Orleans R. R. Co. 1st mort., gold	....	....
Orleans R. R. Co. 2nd mort., gold	100¼	....
St-Charles St. R. R. Co. mtg., gold, 1901	90	....
Shreveport Traction Co. 1st mtg	....	....
Vicksburg, Shreveport & Pac. 5s	....	....
Baton Rouge Public Imp	....	....
Biloxi Street Imp	....	....
Port Commissioners, Series A	104	....
Port Commissioners, Series B	100	....
Cumberland Tel. & Tel. Co. Debenture	....	....
Morgan's La. & T. 7s	....	....
Edison Electric Co. Bonds, 5s	....	....
Levee Steam Cotton Press 1st mort	....	....
Franklin Drainage	....	....
Franklin Waterworks	....	....
Gueydan Drain. Dist	....	....
Hunter Canal Co., 1st mort	....	....
Lane Mills	....	....
New Iberia & St-Mary Drain. Bds	....	....
Merchants' El. L. & P. Co., Ltd	....	....
Mobile Funding Bonds	....	....
N. O. Cotton Exchange 1st mort	....	....
Mobile W.W. & Sewer	....	....
Monroe Public Improvement	....	....
New Iberia Waterworks	....	....
Police Certificates	....	....
School do	....	....
Certificates issued under Act 93 of 1880	....	....
Unpaid State Coupons No 12	....	....
State School Warrants	....	....
Shreveport Paving & Imp. Bds	....	....
Shreveport Sewer Bds	....	....
Myles Salt Co	....	....
N. O. Cold Storage, 6s	....	....
N. O. Stock Exchange 5s	....	....
United Fruit Co. 5s	109	....
Memphis Ry 5s	96	....
Mobile Pub. Imp	....	....
N. O. Real Est. Mort	90	93
do do Bonds	100	102½
Amer. Cities Ry pref	79⅝	....
do com	39	....

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

conformant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.....
Six Mois.....
Quatre Mois.....

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats Unis et de l'étranger;

Le Bulletin Maritime;

La liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

La liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivé des trains de chemin fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 325

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCE JUDICIAIRE.

(Succession de Martin Weydig.

No 82 068 Cour Civile de District Division E.

ROUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82 068 dans l'affaire intitulée Succession de Martin Weydig, ledit ordre daté et signé le 25 juillet 1907 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi, JEUDI, 29 août 1907, les propriétés ci-après décrites:

1 Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magnolia (maintenant Hagan) Gravier et Tulane, anciennement rue Commune, ledit lot est désigné par la lettre H sur un plan de J. A. D Hemécourt, député voyer de ville, daté le 5 janvier 1861, et mesurant vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue S. Claiborne, vingt six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Magnolia, cent vingt sept pieds deux pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier et cent quatorze pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de l'avenue Tulane autrefois rue Commune.

2 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville (autrefois première municipalité), dans l'îlet borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Bienville, Gravier et Bienville (maintenant avenue Bienville), et désigné comme lot No 20 de l'îlet numéro soixante deux, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1843 et maintenant déposé sur le registre d'arpentage de la paroisse d'Orléans comme lot No huit de l'îlet numéro 244, ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Iberville (autrefois rue Douane) par cent neuf pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions Une moitié ou plus comptant, la balance à l'un et un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs, la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lignes de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, et cinq pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites, et la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété due et devant être due pour l'année 1907, et déposer dix pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte et les actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire. Les loyers devant être collectés et retenus par l'exécuteur jusqu'à ce que l'acte ou les actes soient signés.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
318 rue Baronne.

A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats pour l'exécuteur.

28 jui—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie E. Clague épouse de Henri Schott, et autres vs Alice Clague interdite, No 82 256—Cour Civile de District, Division D.

EN VERTU d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D Dossier No 82 256 dans l'affaire intitulée Marie E. Clague épouse de Henri Schott, et autres vs Alice Clague, interdite, ledit jugement rendu en pleine cour ouverte le 19 juillet 1907, et signé en cour ouverte le 25me jour de juillet 1907, adressé à Joseph Cocuzzo encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI 29 août 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent (lesquelles portent le numéro municipal 474 rue Sixième) situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 7 du carré d'îlet No 6 du Faubourg Livaudais, borné par les rues Sixième, Septième, Levée et Frost, d'après un plan de H. Moelhausen, voyer, en l'étude de L. H. Kemp, ancien notaire, en cette paroisse, lequel plan porte que ledit terrain mesure quarante huit (48) pieds de façade rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces (127 2") de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain No Sept se compose du terrain premier six sur un premier plan dudit faubourg déposé en l'étude de G. K. Bringier, ancien notaire.

2 Un certain morceau de terre dans les mêmes Faubourg et District et formant partie des premiers terrains Nos 13 et 14 et marqué sur lettre A B C, D, E et F sur un plan ou dessin annexé à l'acte passé pardevant I. B. Borgedale, annotateur de la paroisse Jefferson daté du 24 février 1853, et mesurant comme suit: De A à B, la limite inférieure de cent un pieds quatre pouces (101 4") de B à C trente pieds (30") de face sur la rue Sixième; de C à D sur la limite supérieure, cinquante quatre pieds cinq pouces (54 5") de D à E sur une ligne parallèle à la rue Sixième trente pieds (30") de E à F à angles droits avec la rue Sixième, quarante six pieds onze pouces (46 11") sur la ligne inférieure de F à A soixante pieds (60") avec toutes les améliorations qui s'y trouvent portant le No 4, 8 de la rue Sixième.

3° Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (celles ci étant désignées par les Nos municipaux 512-14 de la rue Troisième), situé dans le carré d'îlet borné par les rues Rousseau, Fallen, Quatrième et Troisième mesurant trente neuf (31) pieds de façade rue Troisième sur soixante trois pieds six pouces (63 6") de profondeur entre lignes parallèles, et commençant à un point distant de soixante douze pieds cinq pouces cinq lignes (72 5") du coin des rues Troisième et Rousseau, selon un plan en dessin annexé à l'acte premier passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 11 avril 1871.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et le reste, en un et deux ans, payable en billets de un et deux ans portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir du date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par les du vendeur et hypothèques sur ladite propriété avec les clauses de sécurité usuelles comprenant dix pour cent honoraires d'avocat pour la perception des paiements différés, et les acquéreurs paieront tous les frais de l'acte de vente pardevant Charles F. Fletcninger, notaire. Les acquéreurs devront assurer les taxes de l'année 1907, et déposeront dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.

Henry G. Stewart,